

CCSÉHDAA

Procès-verbal du mercredi 29 novembre 2023 (Version officielle)

Date : Mercredi 29 novembre 2023
Heure : 19 h 15 à 21 h 15
Endroit : Salle Kamouraska ou TEAMS

Présences : Représentants parents : Laurence Labelle, Manon Voyer, Claude Beaulieu, Josiane Lajoie, Valérie Pelletier, Samuel Saint-Denis-Lisée, Jovette Levasseur-Rousseau
Représentants du personnel du Centre de services scolaire : Sophie Doyon (enseignante), et Sylvie Lavertu (psychoéducatrice)
Personnes désignées par le Centre de services scolaire : Valérie Potvin (directrice) et Sébastien Mercier (directeur adjoint des Services éducatifs jeunes)
Représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent : aucun

Absences : Marc Beaulieu, Isabelle Bernier, Sara Anderson, Nadine Thériault, Sabrina Labrecque, Diane Ouellet, Anik Guérette (enseignante), Pascale Morin (chef de service) et Hélène April (éducatrice)

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
1.0	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée	Constatation du quorum : 7 parents La rencontre débute à 19h17 Animation faite par : Mme Manon Voyer, présidente Le secrétariat est fait par : Mme Sylvie Lavertu	
2.0	Lecture et approbation de l'ordre du jour	Il est proposé par : M. Claude Beaulieu et résolu que l'ordre du jour soit adopté à l'unanimité	
3.0	Lecture et adoption du procès-verbal du 25 octobre 2023 et suivi (15 minutes) 3.1 Dépôt des documents officiels : - Liste des membres - Calendrier des rencontres - Règles de régie interne - Formulaire de consentement à la communication de renseignements	Il est proposé par : Valérie Pelletier et résolu que le procès-verbal soit adopté à l'unanimité Proposition de faire parvenir les documents de rencontre dans un deuxième envoi. M. Mercier rappelle de remplir le formulaire de consentement si cela n'est pas fait	

Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
	personnels pour ceux qui ne l'on pas remis		Les membres doivent compléter le formulaire de consentement si cela n'est pas fait
4.0	Rapport de la trésorière (5 minutes)	Présentation du rapport. Ce document a été acheminé aux membres.	
5.0	Rapports du représentant (15 minutes) 5.1) Représentant au comité de parents (7 novembre 2023) et du CA	M. Beaulieu nous fait un résumé des points discutés au CA et au comité de parents. Voici les grandes lignes : <ul style="list-style-type: none"> - Règles pour ouvrir ou fermer un groupe – Politique de fermeture d'école - Nouvelle école ; voir le point 6.1 - Nouvelle école à St-Antonin; une troisième demande sera déposée - Gymnase à l'école de St-Épiphanie et l'école Notre-Dame - Présentation par le Protecteur national de l'élève aux parents 	
6.0	Plan d'action – Suivi (1 heure) 6.0 Adoption du Plan d'action 2023-2024 6.1 Objectif 1 : Transmission d'Informations - Nouvelle école 6.2 Objectif 2 : Diffusion d'Informations - PEVR du Centre de services scolaire - Sondage PEVR (parents) - Site Web du Centre de services scolaire – comité 6.3 Objectif 3 : Respect de la Politique ÉHDAA - Politique EHDAA - Dérogation 7 ^e année de fréquentation et reprise d'année 6.4 Objectif 4 : Informations sur les services	6.0 Présentation des ajustements du Plan d'action 2023-2024 Mme Josianne Lajoie propose l'adoption du plan d'action 23-24 6.1 - Nouvelle école : L'ouverture de l'école aura lieu en septembre 2025 même si l'école sera prête avant. Les élèves de 5 ^e et 6 ^e année auront la possibilité de terminer leur primaire dans leur école actuelle. Ils pourront aussi être inscrits à la nouvelle école s'ils le désirent. 6.2 - Présentation du PEVR par M. Sébastien Mercier - Brève présentation des questions du sondage qui sera acheminé aux parents. - Demande des parents; ajouter une question en lien avec l'information diffusée aux parents concernant les parcours adaptés et la démarche du plan d'Intervention - Brève présentation des documents disponibles sur le site Web du CSS 6.3 - La politique EHDAA date de plusieurs années bien que nous nous y référons au besoin. Le document est déposé sur le site internet du CSS. Les parents sont invités à poser leurs questions ou à les acheminer par écrit à Mme Thérèse Dumais. - Présentation du PowerPoint concernant la dérogation 7 ^e année de fréquentation et reprise d'année 6.4 - Les élèves EHDAA peuvent participer aux activités parascolaires dans la mesure de leurs capacités	

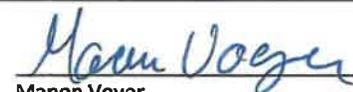
Sujets à discuter		Discussion et orientation	Suivi à donner
	<p>- Participation aux activités parascolaires des élèves HDAA</p> <p>6.5 Besoin des membres : informations</p>	<p>- S'il y a un besoin d'accompagnement, la situation sera évaluée et l'école favorisera la participation de l'élève dans la mesure du possible</p> <p>6.5</p> <p>- Un parent verbalise son questionnement en lien avec la démarche du plan d'intervention et la disparité de fonctionnement entre les écoles. M. Sébastien Mercier nomme les obligations des écoles.</p>	
7.0	Autres points	<p>cqjdc.org</p> <p>Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement : Votre enfant vit certaines difficultés sociales, émotives ou comportementales? Nous offrons plusieurs activités de formation et ressources informatives dont l'objectif est de vous soutenir dans vos interventions auprès de votre enfant à la maison.</p>	
8.0	<p>Correspondance</p> <p>8.1 49^e Congrès de l'Institut TA</p> <p>https://www.institutta.com/evenements</p>	M. Mercier rappelle qu'il y a un budget de disponible pour défrayer les coûts au besoin.	
9.0	Période de questions du public	Aucun public	
10.0	Points à discuter à la prochaine rencontre du 27 mars 2024 et évaluation de la rencontre :	<ul style="list-style-type: none"> - Classe de soutien émotif à l'école Roy - Belle rencontre 	
11.0	Clôture de la rencontre	<p>Prochaine rencontre en virtuel pour tous.</p> <p>Fin de la rencontre : 21h15</p>	

2023-11-29

Date


 Sylvie Lavertu,
 Secrétaire du CCSÉHDAA

17 avril 2024


 Manon Voyer
 Présidente du CCSÉHDAA

